

Ecole de musique en assemblée générale

Elle avait lieu samedi matin en mairie de Plaisance



Ecole de musique en assemblée générale

L'Ecole de Musique de Plaisance a tenu son assemblée générale ce samedi 1er juillet, sous la direction de son président, André Debons , en présence de Mr Gérard Castet, conseiller départemental et maire de Beaumarchés, de Mme Cathy Costes adjointe au maire de Plaisance en charge de la Culture, de Mr Jean Pagès maire de Galiac et devant une assistance nombreuse . Etaient excusés , Mme Barrouillet conseillère départementale adjointe et Mr Cormier président de la CCBVG .

Rapport moral du président

Dans ses propos d'ouverture, André Debons a tenu à remercier avec beaucoup de gratitude, outre les personnalités présentes, les nombreuses personnes extérieures à l'association qui l'ont aidé à résoudre les problèmes de cette année : Mme Pion directrice de l'Ecole primaire et ses collègues, Mr Carasco principal du collège Pasteur, Mr Bled directeur du Complexe de Pagès, les commerçants et artisans du territoire ainsi que les Membres Bienfaiteurs.

La mise en conformité avec les réglementations actuelles a demandé beaucoup de temps et d'énergie que ce soit au niveau des salaires, de la sécurité ou des locaux.

Grâce à la collaboration des membres des bureaux de Plaisance mais aussi d'Aignan, à la participation des musiciens , des choristes, des parents, les difficultés ont été surmontées pour l'instant. Les principes d'enseignement et d'éducation sont essentiels dans l'esprit de tous les acteurs de la vie de l'Ecole de Musique dont un tiers de l'effectif sur 87 adhérents a moins de 18 ans....

Bilan d'activités

La secrétaire, Delphine Lebranchu , a présenté un bilan d'activités particulièrement important. Ces activités sont communes aux 2 Ecoles (Plaisance et Aignan) et concernent 127 musiciens et choristes. 86 musiciens suivent des cours de Formation Musicale et d'instrument donnés par 5 professeurs salariés, sous la direction de Philippe Labérou. Cela représente au total 2624 séances d'enseignement dans l'année écoulée !!! Ajoutez à cela 160 répétitions et ateliers pour les divers ensembles et 16 concerts donnés en public . On mesure mieux dès lors l'investissement donné en faveur de la pratique Musicale sur notre territoire.

Bilan financier

La trésorière, Christine Guiraud a présenté un bilan financier de l'exercice 2016/2017 légèrement excédentaire. Le budget total est de 52716 € dont 95% des dépenses correspondent aux salaires et charges sociales incontournables pour assurer les nombreux apprentissages et activités évoqués ci-dessus. C'est un challenge et un souci permanent pour les deux présidents. Comment faire face quand plusieurs collectivités territoriales baissent (ou suppriment carrément) leurs subventions ? Fort heureusement , le Conseil Départemental, la Commune de Plaisance et plusieurs communes alentour, ont fait l'effort de maintenir le niveau de leurs aides cette année. Ils en ont été vivement remerciés. De même ont été remerciés les commerçants , les artisans, les Bienfaiteurs qui, malgré les nombreuses sollicitations qu'ils reçoivent, ont participé au financement des activités . Sans ces soutiens précieux l' Ecole de Musique ne pourrait pas exister. Le bilan financier a été adopté à l'unanimité .

Augmentation des cotisations

En continuité avec les observations relatives aux ressources financières , le président, aidé du vice-président Eric Linsen, a présenté une analyse des coûts réels de chaque secteur d'activité qui expliquent l'importance de la masse salariale. Les cotisations étaient les mêmes depuis 2010 alors même que le budget a progressé de 66%. Une révision des tarifs a donc été proposée à l'Assemblée Générale. Elle correspond à une augmentation de 10€ par mois pour un musicien prenant un cours de formation musicale et un cours individuel d'instrument . Les musiciens qui participent aux différents ensembles sans prendre de cours, devront également s'acquitter d'une cotisation, par équité et par solidarité. Les propositions ont été adoptées à l'unanimité moins 2 abstentions .

Elections au Conseil d'Administration

Compte-tenu de la démission de la trésorière adjointe Dominique Dando et du départ de la secrétaire Delphine Lebranchu, un appel aux bonnes volontés a été lancé . Ainsi , les membres ci-après ont été élus au Conseil d'Administration ,à l'unanimité : Bernadette Bellocq, Nicole Couteille, André Debons, Aline Duprat, Christine Guiraud, Robert Lassalle, Eric Linsen, Lucie Pagès, Marion Péclose, Sandrine Villeroux-Wagner, Janine Wattrelot,

(Philippe Labérou , directeur musical, étant membre de droit) .

Perspectives et encouragements

Désormais l'année 2017/2018 est lancée. Pour la 1ère fois , 3 animations d'été sont prévues , dont les 2 courses landaises organisées par le Club Taurin de Plaisance le 13 juillet et le 12 août prochains. Les inscriptions de rentrée se feront parallèlement à celles d'Aignan .

A Plaisance, ce sera le samedi 9 septembre et le mercredi 13 septembre, de 14h à 17h ; le vendredi 15 septembre de 19h à 21h.

Dans leurs interventions Cathy Costes et Gérard Castet ont fait part de leur satisfaction devant les résultats établis par les différents compte-rendus. Ils ont souligné le rôle important de l'Ecole de Musique au niveau de la formation musicale, mais aussi au niveau de l'éducation auprès des jeunes musiciens . Ils ont encouragé les membres dirigeants à poursuivre leurs efforts en les assurant de leur soutien attentif auprès des instances dont ils sont les élus .

La remise des diplômes de fin d'année, très attendue des jeunes musiciens présents (et sur laquelle nous reviendrons) , a brillamment clôturé l'Assemblée Générale 2016/2017.



IMGP5138.JPG



Photos marcel lavedan D R